LES SITES PARIS-TITRISATION.FR - PARIS-TITRISATION.COM - PARISTITRISATION.FR - PT-PATRIMOINE.COM - PARISTITRISATION.COM -

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête

Le site paris-titrisation.fr est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 30/04/2026. Il est proposé d'investir dans la titrisation. Ce produit sophistiqué est peu connu. Nous publions un article publié par la Banque De France. C'est le premier site frauduleux découvert qui propose ce produit. Il est usurpé le nom de la filiale de la Société Générale. Il est indiqué en page accueil 35 ans d'existence. Le site a 17 jours d'existence. Il manque juste 34 ans,11 mois et 13 jours... Fuyez ! Il est à noter l'existence du site paris-titrisation.com créé le 09/04/2026 et pt-patrimoine.com le 14/04/2026.

Nous publions un dossier de la Banque de France qui explique ce qu'est la titrisation :

https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/titrisation

Les sites internet

Le site pt-patrimoine.com

Il a été créé le 14/04/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/pt-patrimoine.com

Le site paristitrisation.fr

Il a été créé le 11/05/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/paristitrisation.fr

Le site paristitrisation.com

Il a été créé le 06/05/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/paristitrisation.com

Le site paris-titrisation.com

Il a été créé le 09/04/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/paris-titrisation.com

Le site paris-titrisation.fr

Il a été créé le 13/04/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/paris-titrisation.fr

Nos recherches

Les sites n'ont pas l'agrément de l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

Nous avons constaté un gag !

Le site frauduleux est ouvert. Il est mis un avertissement sur l'usurpation du nom et des informations de la société. Nous publions la page accueil. Nous notons que l'ADC France a été citée.

https://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2026/05/La-page-accueil-du-site-pt-patrimoine.pdf

Ce site utilise le même numéro de téléphone que les trois autres ! Il s'agit d'une tromperie subtile pour faire croire que vous êtes sur le vrai site... qui est aussi frauduleux que les trois autres !

C'est simple à faire. Vous dupliquez le premier site avec un autre nom, vous ajoutez un encart bidon pour avertir qu'il existe des sites frauduleux (ils sont bien placés pour le savoir) et l'affaire est jouée... Informaticien chez les escrocs est un dur métier...

Le téléphone

Il est utilisé :

Le numéro 01 84 20 07 96
Le numéro 06 51 98 42 49

Les faux noms

Il est utilisé :

- M. Emmanuel BLIND

Les informations juridiques

Il est usurpé le nom d'une filiale de la société Générale. Dans son rapport de 2023, elle indique ne pas avoir de personnel. Tout est effectué par les salariés de cette banque. Jamais ils n'appelleront des consommateurs particuliers !

https://www.societegenerale.com/sites/default/files/documents/2023-12/paris-titrisation-rapport-lec29.pdf

Le site paris-titrisation.fr est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 30/04/2026.

Le site paristitrisation.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 11/06/2026.

Le site pt-patrimoine.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 11/06/2026.

le site paris-titrisation.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 11/06/2026.

Le site paristitrisation.fr est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 11/06/2026.

https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle et une participation financière de 50 € aux frais de l'action soit 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.